

Immigration : la sélection par internet

Nord-Sud

Posté par: Michel Elie

Publiée le : 1/12/2007 16:00:00

Les dossiers d'immigration pour les Etats Unis sont déjà traités exclusivement via internet depuis 2 ans comme nous l'avions analysé dans [Emigration aux Etats Unis : « Green cards lottery », usage de l'internet et effets collatéraux](#).

A partir de maintenant, comme le rapporte l'article suivant, il en sera de même en Italie : Internet un passage obligé très sélectif dans les pays d'origine ou qui suscitera des lucratives vocations d'intermédiaires, des "passeurs de l'internet"...

"Immigration : une course via Internet

Le décret loi sur les nouveaux quotas d'immigration en Italie est publié ce samedi 1er décembre au Journal officiel. Ceux qui voudront être régularisés devront être doués en informatique car la course au permis de séjour se fera exclusivement via Internet.

A partir de cette année, on ne verra plus d'images montrant d'immenses files d'immigrés dans les bureaux de postes italiens. Certains ayant parfois passés des nuits dehors pour être dans les premiers rangs des candidats à la régularisation.

En effet, les quotas annuels sont très souvent insuffisants par rapport aux demandes. Or les choix se font en fonction de l'ordre d'arrivée des dossiers. A ce niveau, aucun changement.

On estime d'ailleurs que 500 000 demandes de régularisation seront envoyées au ministère de l'Intérieur pour 170 000 candidatures acceptées, dont 30% réservées aux aides ménagères.

Ce qui change, ce sont les modalités d'envoi. La course au permis de séjour se fera exclusivement via Internet, en utilisant un programme ad hoc, valable seulement quelques heures. [...]"

Extrait de l'article de Anne Le Nir publié le 01/12/2007 : sur

[Immigration : une course via Internet](#)